

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Qui a tué le petit Lubin ?

Bonjour à tous ! On me demande souvent, à votre avis, pourquoi les gens s'intéressent-ils aux histoires criminelles ? Et invariablement, je réponds, les gens s'intéressent aux histoires auxquelles ils peuvent s'identifier. Et bien voilà une histoire à laquelle vous n'aurez aucun mal à vous identifier. C'est une affaire criminelle de 1994, l'affaire Lubin. L'histoire d'un jeune couple, Magalie Guillemot et Jérôme Duchemin, qui ne s'aimait pas. Deux oiseaux qui s'étaient mariés, on ne sait pas bien pourquoi. Et à la fin, il y a un mort, un petit bébé de deux mois, Lubin, un petit enfant, Martyr. Qui l'a tué ? Qui l'a frappé jusqu'à le tuer ? Sa mère ou son père ? Magalie ou Jérôme ? C'est une histoire que j'ai écrite avec Thomas Audoir, réalisation Céline Lebrun. Le 5 décembre 1994, un petit bébé de deux mois, prénommé Lubin, meurt aux urgences pédiatriques de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, à Paris. Eux d'aimes cérébrales, ça faisait trois jours qu'il était dans le coma. Quand il est arrivé, les médecins lui ont fait passer une radio. Ils ont compté cinq fractures, certaines très récentes, mais d'autres qui pourraient remonter à quinze jours. Lubin a donc été martyrisé jusqu'à en mourir. Qui, qui lui a fait ça ? Sa mère ? Magalie Guillemot ? Elle est ingénieure au commissariat à l'énergie atomique. Elle a fait central. Elle n'a pas le profil ? Son père alors ? Jérôme Duchemin ? Il est musicien professionnel, artiste. Il n'a pas le profil non plus. Quoi qu'il en soit, l'hôpital a prévenu la police. Il va falloir qu'il s'explique tous les deux. Trois jours après la mort de Lubin, sa mère Magalie et son père Jérôme sont donc placés tous les deux en garde à vue. On va bien voir si l'un d'eux a quelque chose à dire et surtout si l'un d'eux a des doutes sur l'autre. Ils sont évidemment interrogés séparément. La mère se retrouve face à une femme capitaine de police. L'idée est de la jouer entre femmes, bien sûr. Mais ça n'a aucun effet. Aucun. Il n'y a rien qui vous revient, madame Guillemot. Une chute, un instant d'inattention. Ça arrive à toutes les mères, vous savez. Écoutez, mon enfant n'a que deux mois. Deux mois, c'est pas long. S'il y avait eu quelque chose, je m'en souviendrai. À part ça, elle dit que Lubin était fragile, qu'il a fallu les forceps pour la coucher, qu'après la naissance, il a fait une jaunisse. Mais à part ça, elle ne voit pas. Vous voulez que je vous dise que ressentent les policiers à ce moment-là ? Il la trouve froide. Elle les prend de haut. Et puis, elle dit qu'elle n'a pas d'explication, mais elle n'a pas l'air d'en chercher. Étrange maman, étrange femme. Voilà ce qu'il se dit. Et le père, alors. Le père, dans le bureau d'à côté, il est effondré. Mais contrairement à sa femme, il cherche une explication. Je ne sais pas si c'est ça. Moi, je ne me rends pas compte de ce qui est grave pour un bébé.

C'était mon premier, vous savez. Voilà, un jour, je chauffais son biberon, sa tête a tapé contre la porte du four à micro-ondes. J'ai cru que c'était sans gravité. Vous pensiez que ça peut être ça ? Non. Non, ça ne peut pas être ça. On ne fait pas cinq fractures à un bébé en heurtant par accident la porte du micro-ondes. Alors on les remet tous les deux en cellule, chacun dans leur coin, et les policiers vont voir les voisins. Et ils tombent sur Isabelle, la voisine dans le sous. Magalie, elle m'a montré plusieurs fois son bébé. Elle faisait tout bien comme il faut. Elle s'occupait bien de lui. Mais il y a quand même quelque chose qu'il faut que je vous dise. Cinq jours avant la mort

de l'humain. Le 30 novembre, je me souviens, je suis passé chez elle. Le bébé avait deux gros bleus au visage et un œil injecté de sang. C'était embêtant, non ? C'est embêtant, en effet. En fouillant chez Magalie et Jérôme, les policiers tombent sur des appareils photos. Dedans, il y a des pellicules. Ils les font développer. Et par chance, l'une des photos a été prise le 30 novembre. Et effectivement,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Qui a tué le petit Lubin ?

c'est pas flagrant flagrant, mais en regardant bien sur la photo, on voit deux bleus. Le premier entre les yeux et l'autre sur le front. Et ça, vous noterez que ni la mère ni le père n'en ont parlé jusqu'ici. Alors, on leur colle la photo sous le nez. Cette photo a été prise le 30 novembre. Cinq jours avant la mort de votre fils. Vous voyez les bleus, là ? Et là ? Une explication ? Aucune explication. La mère dit que le 30, elle se souvient. Elle a vu le médecin, le bébé craché du sang. Le docteur a dit que c'était une ésothagite. C'est tout ce qu'elle a à dire. Et le père ? Le père, je vous l'ai dit, il est musicien, altiste. La journée, il donne des cours d'alto et le soir, il répète et il joue dans différents orchestres. Le 30, il n'a pas vu son fils. Quand il est rentré, le bébé était déjà couché. Fin de la garde à vue. On n'est pas très avancés. On ne peut pas dire si c'est le père ou si c'est la mère ou si c'est les deux. Et dans le doute, la juge les met tous les deux en examen et elle les expédie tous les deux en prison, à Versailles. Dans cette enquête, tout reste à faire. Et là, imaginez la tête de leurs amis, la tête de leurs familles. On n'est pas chez les cassocés. Les gens ont du mal à envisager qu'une ingénieure sortie de centrale et un altiste sorti du conservatoire et pu massacrer un bébé de deux mois. Et puis franchement, ils n'ont rien vu venir. Pour tout le monde, Magalie et Jérôme forment un couple exemplaire. Mais à y regarder de plus près, ça n'est pas un couple ordinaire non plus. Ils ont raconté à tout le monde qu'ils se sont rencontrés à un concert. Ils ont menti. Ils se sont connus par agence matrimoniale. Et après, c'est allé très vite. Présentation aux deux familles et trois mois après, ils vivent ensemble. Et ils annoncent leur mariage. Et avant le mariage, Magalie tombe enceinte de Lubin. Donc, donc c'est un coup de four ! Et bien pas vraiment. La mère de Magalie vient raconter qu'il y avait du tangage dans le couple, pile au moment où sa fille est tombée enceinte. Mais le mariage était payé d'avance, alors elle lui a demandé de faire un effort. Ça s'appelle se marier pour de mauvaises raisons. La mère de Magalie dit aussi que la naissance de Lubin a été une révélation pour sa fille, qu'elle a eu d'un coup un instinct maternel, avec un bémol tout de même. Ma fille n'avait pas l'instinct de possession pour Lubin qu'ont certaines mères. Magalie le laissait aller de bras en bras. Elle ne le couvait pas. Les policiers vont aussi voir Sophie, la meilleure amie de Magalie. Elles se connaissent depuis la prépa. Elles ont passé toutes leurs études dans la même cité. Ah ben Magalie, c'est quelqu'un de stable. Avoir fait du mal à son bébé, c'est impossible. Ça lui ressent pas. Après, il ne faut pas oublier que Lubin était un enfant fragile, vous savez. Il est né prématuré. De cinq semaines, il avait une jaunisse. Alors c'était vraiment un tout petit nourrisson. Il était sûrement plus fragile que la moyenne. Non. Du côté de Jérôme, les policiers apprennent que lui, s'est marié après un gros chagrin d'amour. Il n'a pas eu celle qu'il voulait. Ses copains disent qu'il s'est marié avec Magalie par dépit. Décidément, entre la mère qui envoie sa fille se marier sous prétexte qu'elle a payé le buffet d'avance et l'autre qui se marie pour soigner un chagrin d'amour, c'était mal barré cette affaire. Et là, il faut réaliser que le bébé arrive juste après le mariage, prématuré cinq semaines d'avance. Ça situe le décor de ce drame. Ce couple n'était pas serein. C'était un couple raté. Il n'avait rien à faire ensemble et la naissance du gamin n'a rien arrangé mieux que ça. Elle a concrétisé le désastre. En mettant bout à bout les témoignages de l'entourage, les policiers parviennent à reconstituer les deux mois de la courte vie de Lubin. Au début, Jérôme reste à la maison pour aider sa femme

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Qui a tué le petit Lubin ?

pendant son congé maternité. Mais assez vite, il reprend le boulot, ses cours de musique dans la journée et ses répétitions et ses concerts le soir. À partir de ce moment-là, quand il rentre, la plupart du temps, Lubin dort déjà. Et, d'après les médecins légistes, les premières fractures sur le corps de Lubin datent pile de cette époque-là, de l'époque où le père recommence à travailler. C'est facile à dater puisque sur les radios, on voit que les os ont commencé à se recalcifier. Donc, les premiers coups portés à Lubin correspondent au moment où son père ne le voit quasiment pas. Et là, de deux choses l'une. Ou bien la mère se met à le martyriser parce que son mari

est absent. Ou bien c'est le père qui se met à le martyriser justement parce qu'il est absent, parce qu'il fuit, parce qu'il fuit et son couple et son enfant. Mais dans la tête de la juge, soyons clairs, il y a une chose qui les différencie définitivement et qui l'a fait plutôt pencher pour la culpabilité de la mère. Lui cherche une explication, pas elle. Monsieur Duchemin, avez-vous eu oui ou non des gestes violents avec votre fils ? Oui, je crois que j'en ai eu, oui. J'ai sans doute fait ce qu'il fallait pas faire. Je lui ai fait faire l'avion et puis la vérité c'est que je suis un caractériel, ça c'est vrai. J'ai des gestes qui sont brusques, je le sais ça. J'ai eu un mauvais père, je lui ai sans doute fait du mal. En disant cela, le père s'accuse. Mais en disant cela, il dit aussi qu'il mesure la fragilité d'un nouveau-né. Alors qu'elle, pas du tout, jamais, c'est très troublant. Et depuis qu'ils sont en prison, c'est pareil, ils ne réagissent pas du tout de la même manière. Lui, Jérôme, écrit à Magalie des lettres d'amour. Tellement enflammées que les policiers qui lisent toutes les lettres se demandent s'ils n'aient pas devenus des uns. Alors que elle, dans les lettres qu'elle adresse à son mari depuis sa prison, elle parle de divorce, elle est froide, en détention aussi, elle est froide, les surveillants le confirment. Et tout ça, mi bout à bout, explique qu'à ce stade de l'enquête, la juge penche plutôt pour la culpabilité de la mère. Mais qu'importe, puisque la juge a demandé sa mutation, elle vient de l'obtenir, ça n'est pas elle qui va boucler l'instruction.

Ça fait 14 mois que le père et la mère sont en prison, quand tombent les expertises complètes des médecins légistes, qui ont eu à examiner le corps du petit luma. Et c'est encore pire que tout ce qu'on pouvait s'imaginer. Il raconte que les eaux d'un bébé de deux mois sont élastiques, sont souples, que si vous le frappez une fois au tibia par exemple, il ne cassera pas. Il faut plusieurs coups pour casser les eaux d'un bébé, il faut s'acharner. Donc, ça n'est pas le fait que le père ait fait l'avion avec son fils qui a pu le tuer. Et l'ubin avait les deux tibias fracturés, les deux.

Je vous l'ai dit, la juge d'instruction a demandé et obtenu sa mutation. C'est toujours dommage dans un

dossier de changer de juge, mais vous devez savoir que la mutation est la seule manière pour un magistrat

d'obtenir de l'avancement. C'est l'une des plaies de la justice française. On n'en parle jamais.

Mais passons. La nouvelle juge s'appelle Isabelle Moec et elle doit donc se tortiller le dossier depuis le début. Et elle décide d'organiser une confrontation dans son cabinet, entre le père et la main.

Le face-à-face dure 7 heures. 7 heures dans son bureau. Et pendant 7 heures, il ne se regarde pas, il ne se parle pas. Mais ce qui frappe le plus la juge, c'est la manière dont il se comporte tous les deux, très différemment. Le père, le père, il pleure. Il est affecté. On ne saura jamais. C'est dégueulasse. On ne saura jamais ce qui s'est passé. C'est dégueulasse pour l'UBIN. Alors que la

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Qui a tué le petit Lubin ?

mère,

la mère est détendue, décontractée, elle sourit même parfois. Et la juge s'allénerve.

Madame Guillemot, je tiens à vous rappeler que c'est de la mort de votre fils de deux mois, l'UBIN, que nous parlons. Oui, je sais, madame la juge, que voulez-vous savoir sur la mort de l'UBIN ?

La mère est à côté de la plaque, du début à la fin de la confrontation. Elle est froide, elle est glaciale, comme d'habitude. Ça fait 7 heures qu'ils sont côte à côte dans le cabinet de la juge, quand la substitue du procureur, Jacqueline Amara, qui est là dans un coin s'adresse au père. Monsieur Duchemin, pourriez-vous m'expliquer pourquoi vous portez encore votre alliance ?

L'alliance d'une femme qui ne vous adresse plus la parole. L'alliance d'une femme qui vous accuse d'un crime terrible. Qu'avez-vous à en faire de cette alliance ? À présent, Monsieur Duchemin.

Jérôme Duchemin marque un temps, très long, et il fait une réponse bizarre.

Je viens de comprendre. Je viens de comprendre que c'est elle. C'est elle qui l'a tué.

Il ne dit rien de plus. Il n'explique pas comment il est arrivé à cette conclusion.

Fin de la confrontation. Qui n'a pas apporté grand chose, si ce n'est confirmé que la mère est étrangement froide et le père plus sincère. Et ça a une conséquence, ça. Le père est relâché dans l'attente du procès, alors que la mère Magalie Guillemot reste en prison.

C'est à ce moment-là que les parents de Magalie choisissent d'offrir à leur fille l'un des meilleurs avocats de l'époque, maître Paul Lombard. Excellent choix. Dans la seconde où il prend ce dossier, Lombard comprend que si sa cliente va aux assises avec les menottes, alors que son mari arrive aux assises libres, elle est cuite. Donc il veut la faire sortir de prison à tout prix. Et il y parvient. En octobre 1996, Magalie Guillemot sort à son tour de prison.

Bravo Paul Lombard. À l'aveil du procès, ils sont donc libres tous les deux, ce qui les met sur un pied d'égalité. Enfin, pas tout à fait, parce que quand est la boucle et son dossier ? La juge ne les a pas du tout mis sur un pied d'égalité. Elle accuse la mère de crime par maltraitance habituelle, ayant entraîné la mort et le père de non-assistance à personne en danger. Ça n'est pas du tout la même chose. Il risque beaucoup moins qu'elle. Mettre Lombard s'agit,

mettre Lombard se démène, il fait appel de l'ordonnance de renvoi de la juge et finalement, la cour d'appel de Versailles décide de les remettre sur un pied d'égalité. Ils seront jugés tous les deux pour crime par maltraitance ayant entraîné la mort. Ce sont donc les jurés qui vont décider si c'est elle ou si c'est lui.

Et ils se retrouvent donc côte à côte sur le banc des accusés. Enfin, côte à côte n'est pas la bonne expression, on dirait plutôt douze à dos. Ils ne se regardent pas, ils ne se parlent pas, ils se tournent le dos et ils s'accusent mutuellement.

Moment douloureux quand un expert vient avec une poupée expliquer tous les services qu'a subi le petit lubin. Ce qui ressort de ces quatre jours d'audience, c'est que le bébé reçoit ses premiers coups, pile au moment où le père, après le petit congé maternité qu'il s'est accordé, recommence à travailler. À partir de ce moment-là, son emploi du temps détaillé, le démontre, il rentre trop tard le soir, il ne voit plus son fils, l'ubin passe donc ses journées et ses soirées en tête à tête avec sa mère. Ce qui explique qu'à la fin, l'avocat général Jacqueline Amara réclame 20 ans pour la mère et l'acquittement pour le père. Les jurés se retirent et après trois heures et demie de

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Qui a tué le petit Lubin ?

délibérer, ils rendent leur verdict. C'est ce que l'on appelle l'intime conviction pendant quatre jours Magalie Guillemot et Jérôme Duchemin n'ont pas craqué, ils se sont renvoyé la responsabilité de la

mort de leur petit garçon de deux mois, les jurés ont mis trois heures et demie pour trancher, quinze ans de prison pour elles, l'acquittement pour lui. A l'énoncé du verdict, la mère n'a pas sillé, le père a versé une larme. C'est elle qui a tué son fils, voilà ce que disent les jurés, lui n'y est pour rien. Et le soir même, Magalie Guillemot retrouve le chemin de la prison. Mais elle fait appel. En l'an 2000, c'est tout nouveau qu'on puisse faire appel d'un jugement de cours d'assises. Et là, il va se passer quelque chose de très inhabituel, d'unique même. Maître Paul Lombard obtient la libération de sa cliente dans l'attente du deuxième procès. Ça ne s'est jamais vu. Mais Lombard ne se contente pas de faire appel. Il œuvre pour la libération de sa cliente. Et le 19 décembre, au théâtre. La loi, c'est la loi aussi choquant que cela puisse paraître Magalie Guillemot, condamnée à quinze ans de réclusion criminelle le mois dernier pour la mort de son bébé de deux mois à retrouver la liberté. Et là, vous devez savoir qu'il y a une petite suspicion autour de cette libération entre les deux procès. Paul Lombard, qui était franc-maçon, aurait attendu que l'un de ses frères magistrats soit aux affaires pendant les vacances pour demander la libération de sa cliente. Mais le jour où j'ai osé lui parler de cette étrange coïncidence, je me souviens qu'il a failli m'étrangler.

Bref, il y aura un deuxième procès. Avec elle, mais sans lui. Lui, il est définitivement innocent. L'appel ne le concerne pas. Le procès en appel s'ouvre à Paris le 12 novembre 2001. Et Magalie Guillemot se retrouve donc seul dans le box. Jérôme viendra, mais seulement comme témoin.

Et assez vite, on s'aperçoit que Magalie a retenu la leçon du premier procès. Elle qui était froide comme la pierre se met à dire « mon bébé, mon amour » quand elle parle de l'Ubain. Mais à part ça, elle n'a pas changé de ligne. Elle n'a rien fait, c'est Jérôme qui a tué l'Ubain. A la fin, l'avocat général Philippe Bilger prend la parole.

Madame Guillemot est une femme intelligente et désespérée. Désespérée par sa relation amoureuse, je ne crois pas à l'existence d'un mobile extérieur à ce couple. Elle voulait se venger de ce qui était devenu sa vie, de sorte qu'elle est à la fois coupable et victime, mais coupable. Et c'est pour cela que je vous demande de la condamner à dix ans de réclusion criminelle.

Le jury délibère pendant sept longues heures avant de rendre un verdict parfaitement conforme aux réquisitions de Philippe Bilger. Magalie Guillemot est condamnée à dix ans de réclusion criminelle. Elle a gagné cinq ans en faisant appel.

Et là, qu'est-ce qu'elle fait ? Elle ? Elle se lève, elle met son manteau, je vous rappelle qu'elle comparait libre, et elle se dirige vers la porte pour partir alors qu'elle vient d'être condamnée à dix ans de réclusion criminelle. Les policiers doivent la rattraper et elles filent en prison. Mais pas pour longtemps. Elle se pourvoit en casation, c'est sa dernière chance, obtenir un troisième procès. Et là, on hallucine. Maître Lombard obtient une fois de plus sa libération. Dans l'attente du jugement de casation, il obtient quelle sorte de prison. C'est incroyable, c'est absolument inhabituel, ça s'appelle avoir le bras très long. Mais le pourvoi en casation est finalement rejeté et elle va purger sa peine. Elle est sortie, bien sûr, depuis. Des centaines d'histoires disponibles sur vos plateformes d'écoute et sur europein.fr